

3 – INFORMATIONS NATIONALES

Élections municipales de 2020

Dans la perspective du prochain renouvellement des conseils municipaux et intercommunaux, qui aura lieu les 15 et 22 mars prochains, cette page portail « Élections municipales 2020 » (<https://www.amf.asso.fr/m/theme/municipales2020.php>), créée spécialement par les services de l'AMF, propose des informations utiles en lien avec cette échéance. Elle sera alimentée tout au long de l'année et comprend notamment des éléments sur la préparation des élections (communication en période préélectorale, financement des campagnes électorales, composition des listes, règles d'inéligibilité et d'incompatibilité...), l'organisation matérielle du scrutin, les conditions d'exercice des mandats locaux et la fin de mandat (retraite, reconversion professionnelle, honorariat...). Principalement réservée aux adhérents de l'AMF, elle contiendra toutefois des textes officiels et certains documents, en accès libre, qui permettront aux citoyens intéressés par ce scrutin d'y trouver des éléments d'information.